

Pierre Papon¹, Céline Laisney²

Géopolitique internationale

Définition de la variable

Les relations entre les États, ou les groupes d'États comme l'Union européenne (UE), dépendent de facteurs géographiques, économiques, techniques et politiques. Ainsi, le contrôle de voies maritimes stratégiques (détroit d'Ormuz par exemple), de gazoducs, de ressources (le pétrole, l'uranium, l'eau), la maîtrise de techniques civiles et militaires, les flux migratoires, les stratégies d'alliance entre pays, ont un impact durable sur la politique mondiale.

La géopolitique met au jour ces facteurs et leurs relations. Elle envisage leurs conséquences potentielles sur la politique et l'économie des États ainsi que sur la stabilité de la paix mondiale. Elle s'efforce d'identifier les risques de conflits. Elle donne un cadre politique, au sens large du terme, à la mondialisation économique.

Indicateurs pertinents de la variable

Plusieurs indicateurs traduisent des situations stratégiques ou constituent des signaux annonciateurs de « crises » :

- armes nucléaires et prolifération nucléaire,
- nombre d'actions terroristes,
- opérations de maintien de la paix dans le monde,
- nombre d'actes de piraterie maritime et leur évolution,
- dépenses militaires et leur répartition géographique.

Acteurs concernés par la variable

Ce sont d'abord les États ou des groupes d'États (UE, Asean, alliances comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord - OTAN) mais aussi des organisations internationales (Organisation des Nations unies - ONU, *Food and Agriculture Organization* - FAO, *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* - UNESCO, Organisation mondiale du commerce - OMC, etc.). Des cartels de producteurs (Organisation des pays exportateurs de pétrole - OPEP par exemple) jouent aussi un rôle stratégique à

l'échelle mondiale. Des groupes terroristes (Al-Qaïda et ses affiliés en Afrique) ainsi que des organisations maffieuses (actives dans le trafic d'armes et de drogue) ont un rôle déstabilisateur.

Rétrospective de la variable

Tendances lourdes (TL) 1 : Maintien de la puissance des États-Unis mais érosion de leur influence

Les États-Unis ont accru leur supériorité militaire depuis la chute du mur de Berlin et, en développant leur effort de recherche et développement (R&D) dans tous les domaines civils et militaires, ils ont maintenu intacte leur capacité d'innovation. Leurs multinationales investissent à l'étranger (en Chine notamment) et leurs universités ont un fort pouvoir d'attraction sur les élites des pays des autres régions du monde. L'échec relatif de leur intervention en Irak, leurs difficultés en Afghanistan et leur incapacité à peser pour résoudre le conflit Israël - Palestine contribuent cependant à éroder leur influence dans de nombreux pays du monde³. La crise économique de 2008 et leur fort endettement contribuent à affaiblir l'influence américaine ainsi que celle des pays du G8.

TL2 : La construction européenne se poursuit mais à un rythme ralenti

Le projet européen, commencé avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, a abouti, traité après traité, à une Europe constituant une zone de paix (à l'exception des Balkans marqués par un grave conflit après l'éclatement de la Yougoslavie). Des politiques communes ont été lancées (agriculture, énergie, recherche, monnaie avec la création de l'euro). Toutefois, le laborieux processus de ratification du Traité de Lisbonne ainsi que la difficile mise en place de véritables politiques étrangère et économique communes, ainsi que le manque de vision à long terme de l'avenir de l'Europe, traduisent un affaiblissement de la dynamique de la construction européenne⁴.

1. Professeur émérite à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris, Président honoraire de l'Observatoire des sciences et des techniques depuis 1990 - Commissaire Scientifique

exposition énergie Cité des Sciences

2. Chargée de mission Veille, Centre d'études et de prospective

3. Ifri, *Ramses 2009*, « États-Unis, les limites de la puissance », p. 135.

4. J. Lesourne, *Les crises et le XXI^e siècle*, « L'Europe vers la sagesse ou la sénilité », p. 203, Odile Jacob, 2009 et Ifri, *Ramses*

2009, « Traité de Lisbonne ». A. Juppé, L. Schweitzer, *La France et l'Europe dans le monde*, livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008-2020.

TL3: Crise permanente au Moyen-Orient

Le Moyen-Orient est un foyer de crises depuis plusieurs décennies dont les facteurs sont multiples. Le conflit Israël-Palestine est le principal d'entre eux, il s'est aggravé depuis l'échec des accords d'Oslo⁵. Plusieurs pays arabes sont soumis à une poussée islamiste et sont incapables d'assurer un développement économique durable (émeutes de la faim en Égypte en 2008 par exemple), ce qui constitue un facteur d'instabilité. L'intervention américaine en Irak a déstabilisé le pays tandis que l'Iran (en butte à l'hostilité de ses voisins et de l'Occident depuis le renversement de Mossadegh et la guerre avec l'Irak) essaie d'étendre son influence régionale tout en lançant un important programme nucléaire. Enfin le Pakistan (pays doté de l'arme nucléaire) et l'Afghanistan sont dans un état d'instabilité permanente. La région constitue le foyer majeur de risques pour la géopolitique mondiale. Les facteurs d'instabilité se multiplient, comme en témoigne l'accroissement important des actes de terrorisme et de piraterie. On constate également un recours croissant à des « opérateurs » privés pour des opérations militaires (une vingtaine de sociétés : milices, forces de mercenaires). L'ONU ne parvient pas à jouer un rôle stabilisateur pour désamorcer et régler les conflits malgré l'intervention de Casques bleus (effectifs passés de 20 000 à 100 000 depuis 1998⁶).

TL4: Augmentation des menaces

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'opérations terroristes dans le monde	208	651	11 111	14 352	14 449
Nombre de morts	625	3168	14 602	20 573	22 685

Ces statistiques d'origine américaine mettent en évidence la forte croissance des activités terroristes en Irak et en Afghanistan (65 % des morts au Moyen-Orient, 15 à 20 % en Asie du Sud)⁷.

La piraterie maritime consiste en des attaques de navires de commerce ou de plaisance, voire parfois de plateformes pétrolières *off-shore* ou de leurs navires de ravitaillement. Elle se traduit par des prises d'otages, avec ou sans les navires, et des demandes de rançon. Ses motivations sont multiples : conflits de pêche, banditisme, mouvements de soutien à des guérillas dans des zones troublées (Nigeria, Somalie), liaison avec le terrorisme international : 293 actes ont

été recensés en 2008 (32 marins tués ou disparus) contre 100 en 1991. La piraterie constitue un risque sérieux pour le trafic maritime dans certaines zones (Suez) et pour l'exploitation du pétrole *off-shore*⁸.

Le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), signé en 1969 (il est renégocié en 2010) « gèle » le nombre de pays détenteurs de l'arme nucléaire (cinq) pour empêcher sa diffusion. Un seul pays qui s'était doté de l'arme nucléaire y a renoncé en signant le TNP (l'Afrique du Sud en 1991). Trois pays ne l'ont pas signé et se sont dotés de l'arme nucléaire (Israël, Inde et Pakistan), la Corée du Nord l'a signé mais s'est dotée de la bombe atomique (bombe au plutonium), l'Iran l'a également signé mais est soupçonné de conduire un programme nucléaire militaire. Le nombre de pays hors TNP et leurs stocks d'armes nucléaires sont des indicateurs de risque de prolifération. La conférence d'« examen » du TNP, organisée en mai 2010 par l'ONU, a conforté le Traité et recommandé un renforcement des moyens de l'AIEA (Agence Internationale de l'Énergie Atomique) chargée de contrôler les installations nucléaires.

Par ailleurs, selon le *Stockholm international peace research institute* (SIPRI), les dépenses militaires mondiales se sont accrues de 45 % sur la période 1999-2008. Les États-Unis représentent 41 % de la dépense mondiale, la Chine 6 % (ses dépenses ont triplé depuis 1998), la France 4,5 %. On note un très fort accroissement des dépenses militaires en Asie en 2008⁹.

Tendances émergentes (TE) 1: L'Asie, pôle émergent de l'économie et de la géopolitique mondiales

Les réformes poursuivies en Chine depuis trente ans ont permis son décollage : elle est en passe de devenir la deuxième puissance économique mondiale. La Chine a développé son potentiel scientifique et technologique à un rythme accéléré¹⁰ et fortement accru ses dépenses militaires pour moderniser son armée. Son poids économique et militaire lui a permis d'accroître son influence en Asie ainsi qu'en Afrique par une politique d'accords de coopération (achats de terres, contrats de livraison de matières premières)¹¹. L'Inde a également accru son potentiel économique (son industrie est dotée de groupes mondiaux)¹², et plus récemment militaire, mais à un rythme moindre

5. Ifri, *Ramses 2009*, « Moyen-Orient », sixième partie, La Documentation française, 2008.

6. Statistiques ONU.

7. Ifri, *Ramses 2009*, Défense et sécurité internationale, p. 81 et

National Counterterrorism Center Reports, 2005, 2006, 2007.

8. C. Prévost « La piraterie maritime en perspective », *Futuribles*, No 253, Juin 2009, graphique p.58

9. SIPRI, *Yearbooks*, 2007, 2008, 2009, Stockholm.

10. OCDE, *La politique d'innovation en Chine*, Paris, 2008.

11. J.-R. Chaponnière, « La dérive des continents : l'Asie et l'Afrique », *Futuribles*, N° 350, p. 5, Mars 2009 et Ph. Robin, *Chinafrique : diplomatie, intérêts économiques et mondialisation*, Terra Nova, juillet 2009.

que la Chine. Sa confrontation avec le Pakistan à propos du Cachemire handicape toutefois sa position internationale. Une Asie au poids politique croissant émerge peu à peu (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Vietnam); le Japon, vieillissant, garde tout de même son dynamisme technologique. Toutefois des facteurs de crises apparaissent: tensions en Chine dues aux fortes inégalités de développement, chômage, révoltes paysannes et ethniques – tensions interreligieuses et crise agraire en Inde. L'affaiblissement relatif de l'Europe et des États-Unis ainsi que la crise économique renforcent l'influence des pays émergents (Chine, Inde, Brésil): une « nouvelle configuration de puissance » émerge sous la forme d'un G20 qui se substitue au G8 dont les membres constituent un véritable oligopole pour la gouvernance mondiale¹³. Cette tendance révèle le poids accru de l'économie dans les affaires mondiales.

Prospective de la variable

Des risques majeurs conditionneront probablement les évolutions géopolitiques: persistance ou aggravation de conflits régionaux, crises alimentaires et pandémies, prolifération nucléaire, de nouvelles formes de conflits pour l'accès à certaines ressources (énergie, matières premières, eau). Les vingt prochaines années marqueront la fin du système mondial hérité de la Deuxième Guerre Mondiale et l'avènement d'un système multipolaire¹⁴ mais avec **plusieurs incertitudes majeures**:

- un « oligopole », le G20, pourrait-il jouer un rôle stabilisant (« une gouvernance multilatérale »)?
- la Chine pourra-t-elle profiter de son poids économique pour gagner une influence politique mondiale? l'UE se dotera-t-elle d'institutions stables pour peser politiquement?
- quelle sera l'influence de l'ONU?

Hypothèse 1

Une Europe stable mais à l'influence limitée

Les carences institutionnelles et le glissement vers une coopération intergouvernementale freinent la dynamique des politiques communes d'une UE vieillissante. Celle-ci, handicapée par la faiblesse de plusieurs États (Europe de l'Est et du Sud), est limitée dans ses initiatives internationales faute d'une politique étrangère et de défense commune et est incapable d'intervenir dans les crises, alors que les États-Unis cherchent à peser sur ses décisions. Toutefois, après 2020, la menace du changement climatique (sécheresses à répétition), la crise alimen-

taire mondiale et la nécessité de limiter l'usage des combustibles fossiles conduisent à relancer des politiques communes (énergie avec le nucléaire, agriculture et biocarburants, R&D, industrie) et une politique de coopération méditerranéenne et africaine¹⁵. L'UE regagne petit à petit une influence mondiale au sein du G20, lors de « crises » régionales (crise alimentaire en Afrique par exemple).

Hypothèse 1bis

Une Europe consolidée et influente

Malgré les difficultés liées à l'élargissement (poursuivi après 2012) et les risques de désaccords internes, l'Europe parvient à maintenir son influence historique. Les séquelles de la crise économique et des finances publiques conduisent l'UE à se doter, après 2015, d'une politique économique commune aux pays de la zone euro. Par ailleurs, pour faire face aux défis énergétiques et climatiques ainsi qu'aux crises alimentaires touchant plusieurs régions de la planète (notamment l'Afrique), elle parvient à mettre en place, après 2020, un marché commun de l'énergie. Les politiques communautaires se renforcent et les jalons d'une gouvernance européenne solide sont posés en 2030. L'Europe regagne ainsi une influence internationale forte et mène des politiques actives, notamment sur le plan de la lutte contre le réchauffement climatique et des transferts de technologie dans le domaine de l'énergie.

Hypothèse 2

Une UE déstabilisée

La crise économique a provoqué des tensions sociales et politiques dans l'UE. Plusieurs pays d'Europe de l'Est sont déstabilisés par la crise économique et mis sous tutelle du FMI. Le gouvernement britannique soucieux de protéger les intérêts de la *City* se refuse à appliquer, après 2012, des mesures de régulation financière et bancaire ainsi que des mesures minimales d'harmonisation fiscale, provoquant une crise politique au sein de l'UE. Faute d'entente sur des objectifs communs (notamment une politique économique), le système européen devient ingouvernable et après 2015 plusieurs États (Royaume-Uni, Danemark et plusieurs pays d'Europe de l'Est) quittent l'UE, réduite à la zone euro à laquelle adhère la Suède. Cependant, après 2020, des crises mondiales (énergie, alimentation, conflits régionaux) conduisent l'UE à relancer des politiques communes (économie, énergie, agriculture, biocarburants, industrie¹⁶) et à mener une politique internationale plus active, notamment en Afrique.

12. Ph.Humbert et J.J.Boillot, « La dynamique des entreprises indiennes », *Futuribles*, N° 340, p. 49, Avril 2008.

13. J.Lesourne, *Les crises et le XXI^e siècle*, p. 227.

14. National Intelligence Council, *Global Trends 2025*,

A transformed world, Washington, 2008.

15. J.Lesourne, *Les crises et le XXI^e siècle*, « L'Europe

vers la sagesse ou la sénilité », p.208.

16. OCDE, *The bioeconomy to 2030*, Paris, 2009.

Ces premières hypothèses sont des variantes concernant l'Europe, elles sont à alternativement combiner avec les trois suivantes.

Hypothèse 3

Une géopolitique bipolaire Asie-États-Unis

La sortie de crise, après 2012, a renforcé l'influence de la Chine et des États-Unis dans les affaires mondiales ainsi que le rôle de l'Inde, de l'Indonésie et du Vietnam en Asie, le Japon maintenant ses positions grâce à une politique technologique et industrielle dynamique. Un rapprochement sino-indien stabilise la situation asiatique. Un duopole de fait Chine-États-Unis parvient à obtenir de la Corée du Nord le renoncement à l'arme nucléaire. Pour des raisons politiques (stabiliser ses zones d'influence en Asie centrale et dans le Caucase), la Russie s'allie périodiquement au duo sino-américain et son intervention permet de trouver, vers 2015, un compromis nucléaire avec l'Iran évitant ainsi une prolifération nucléaire au Moyen-Orient. L'Irak se stabilise sous la forme d'une confédération avec une forte influence iranienne (résultat du « deal nucléaire »). La Chine poursuit, de façon plus limitée, sa pénétration en Afrique. Le Brésil, puissance dominante de l'Amérique du Sud, développe une politique de coopération active avec l'Afrique (Angola et Mozambique notamment). Toutefois, l'absence de règlement du conflit israélo-palestinien provoque des crises aiguës après 2020 qui ont des répercussions dans la production pétrolière des pays de l'OPEP. Dans un monde instable où le rôle de l'ONU est allé en s'affaiblissant, c'est le duo Chine-États-Unis auquel s'associe périodiquement la Russie qui assure un semblant de gouvernance mondiale par son influence au sein du G20¹⁷.

Hypothèse 4

Crises régionales à répétition mais gouvernance par le multilatéralisme

Le Moyen-Orient et l'Afrique sont, après 2012, les foyers de crises graves. En Afrique, l'instabilité ou la déliquescence de nombreux États (corruption, infrastructures mal entretenues, régimes autoritaires, conflits ethniques et religieux provoquant des mouvements de guérilla au Nigeria, au Congo et dans la corne de l'Afrique) ainsi que des crises alimentaires à répétition après 2015 (incidence de la sécheresse, hausse des prix agricoles) provoquent des crises

en série avec des coups d'État militaires dans plusieurs pays. La politique chinoise d'achats de terres agricoles exacerbe les tensions et son influence en Afrique n'est plus acceptée. L'Afrique du Sud n'est pas épargnée non plus par des crises sociales. Ces crises permanentes renforcent les flux migratoires vers l'Europe. L'instabilité s'aggrave au Moyen-Orient faute d'un règlement de la question palestinienne. L'Iran étend son influence dans la région après le retrait américain d'Irak où la situation est chaotique après 2012. Les grandes puissances, faute d'un accord entre elles, ne parviennent pas à empêcher l'Iran d'accéder à l'arme nucléaire en 2015 (la menace d'un blocus du détroit d'Ormuz les retenant d'engager une action militaire). En réaction, plusieurs pays arabes accélèrent leur programme nucléaire dans un premier temps civil. La poussée islamiste et/ou des difficultés d'approvisionnement alimentaire déstabilisent plusieurs pays (Égypte, Arabie Saoudite). Le Pakistan n'évite un effondrement complet qu'au prix d'une prise de pouvoir par l'armée qui provoque un regain de la tension avec l'Inde à propos du Cachemire. Les crises en Afrique et au Moyen-Orient ont de graves répercussions sur la paix mondiale (notamment une recrudescence du terrorisme et de la piraterie) et provoquent après 2015 une crise énergétique grave. Ces crises et leurs conséquences sur l'économie mondiale conduisent, après 2020, les pays du G20 (à travers notamment un accord États-Unis-Chine-Inde-Russie-UE), à exercer une influence stabilisatrice. Cette « gouvernance multilatérale » permet un retour du rôle pacificateur de l'ONU¹⁸.

Hypothèse 5

La Chine paralysée, les États-Unis renforcés

Relativement épargnée par la crise économique mondiale, la Chine est confrontée, après 2012, à des tensions sociales et politiques croissantes¹⁹ : inégalités entre les régions côtières développées et le centre du pays resté rural, chômage croissant, système de santé et de retraite défaillant, dégradation de l'environnement²⁰. Des jacqueries paysannes éclatent à propos de l'usage de la terre, des soulèvements de minorités ethniques provoquent des troubles. Qui plus est, la faillite de plusieurs banques chinoises provoque, en 2015, une crise financière et boursière qui conduit le gouvernement à vendre massivement des bons du trésor américain provoquant la chute du

17. Ifri, *Ramses 2009*, partie 4, Asie-Pacifique. Ph. Delalande, « La crise financière occidentale : une chance pour la Chine », *Futuribles*, N° 345, p. 69, Oct. 2008. I.Saint-Mézard, « Inde, Chine et Japon : quelle puissance

asiatique demain ? », *Futuribles*, N° 338, p. 45, Février 2008. J.-C. Chaponnière, « L'Inde et l'Asie à l'horizon 2025 », *Futuribles*, N° 340, p. 35, Avril 2008.

18. J. Lesourne, *Les crises et le XXI^e siècle*, « Quelles issues à la gouvernance ? », p. 224.

19. J.-L. Domenach, *La Chine m'inquiète*, Perrin, Paris, Tempus, 2008.

dollar. Le Parti communiste chinois est partagé entre une ligne dure et une ligne conciliatrice tandis que la rivalité entre le pouvoir central et les provinces est source supplémentaire de paralysie. La Chine entre ainsi dans une longue période de stagnation économique (provoquant une émigration des élites) qui occasionne sa perte d'influence mondiale jusqu'en 2025. Une vague nationaliste dans le pays provoque des tensions en Asie (Japon, Taïwan et Corée du Sud). Les États-Unis qui sont parvenus à bien gérer la sortie de crise voient leur rôle mondial renforcé, malgré l'affaiblissement du dollar. Ils exercent, après 2020, leur *leadership* en Asie dans le cadre d'un accord avec le Japon et l'Inde. La paralysie de la Chine et les tensions en Asie, ainsi que la politique de la Russie qui étend son influence en Asie centrale, déstabilisent l'« oligopole » du G20 tandis que l'ONU ne parvient pas à réduire les conflits²¹. C'est donc une forte instabilité qui prévaut sur cette période.

20. B.Vermander, *Chine brune, Chine verte ?* Les Presses de Sciences Po, Paris, 2007.

21. Minxin Pei, «Think again: Asia's rise», *Foreign Policy*, 22 June 2009.